

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 AVRIL 2017

Délibération n° D-2017-139

Aménagement de sécurité Bourg de Sevreau
Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des
Deux-Sèvres

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 28/03/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 10/04/2017

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Espaces Publics

**Aménagement de sécurité Bourg de Sevreau
Demande de subvention auprès du Conseil
Départemental des Deux-Sèvres**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le cœur du bourg de Sevreau a fait l'objet en 2014 d'une 1ère tranche de requalification des espaces publics, dont l'objectif principal était l'apaisement du trafic, avec notamment la création de chicanes de ralentissement, d'un plateau surélevé et la mise en œuvre de matériaux de qualité (pavés, bétons désactivés). L'éclairage public a été rénové et tous les réseaux aériens ont été enfouis.

Cependant, l'entrée du bourg n'a pas fait l'objet d'un traitement et les vitesses y sont toujours élevées. D'autre part, les trottoirs y sont étroits et les continuités piétonnes mal assurées, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Un aménagement est donc prévu au budget 2017 pour aménager une chicane de ralentissement à l'entrée du bourg. De plus, un des deux trottoirs sera élargi et traité en matériau qualitatif pour assurer la continuité piétonne manquante pour les personnes à mobilité réduite.

Le bourg de Sevreau étant situé sur une voie départementale, la dépense correspondante peut-être subventionnée par le Conseil départemental des Deux-Sèvres à hauteur de 30 % de son montant HT, plafonné à 200 000 €, soit une subvention au titre de la sécurité de 60 000 € maximum.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'opération d'aménagement de sécurité du bourg de Sevreau ;
- autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention correspondante auprès du Conseil départemental des Deux-Sèvres ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout acte et document s'y rapportant.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX